

LA RESPONSABILITE AIDE-SOIGNANTE

Au quotidien, l'aide-soignant engage sa responsabilité de professionnel dans l'exercice de ses activités. Cette formation est l'occasion de réactualiser ses connaissances relatives aux référentiels d'activités et de compétences AS, de délimiter son champ d'interventions et de questionner sa pratique.

OBJECTIFS

- Se référer aux textes législatifs qui encadrent l'exercice AS
- Prendre des décisions éclairées
- Savoir agir en toute sécurité

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive : apports théoriques, analyse de situations professionnelles, échanges et réflexion.

MODALITE D'ÉVALUATION

- Auto positionnement en début et en fin de formation
- Evaluation de la satisfaction de la formation

DOCUMENTS FOURNIS

- Document pédagogique : contenus de la formation,
- Référentiels d'activités et de compétences aides-soignants du 10 juin 2021



<https://www.ch-angouleme.fr/Formations-et-emplois/Formations>



PUBLIC VISE / PREREQUIS

Aide-soignant en exercice professionnel

ORGANISME INTERVENANT

Formateurs de l'IFAS du Centre Hospitalier d'Angoulême

LIEU

Adresse physique

Institut de Formation des Aides-Soignants
CAMPUS SANTE

85 route de Breuty | 6400 LA COURONNE

DATES SESSIONS

20/03/2026
21/05/2026
09/10/2026
04/12/2026

HEURES DE SESSIONS

9h-12h30 / 13h30-17h

TARIF : 170 €

Tarif de groupe, nous contacter

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Campus desservi par les transports en commun